

Parcours augmentés Île-de-France - rentrée 2025

Note d'information du 10 avril 2025

Délégation régionale académique d'information et d'orientation – site Créteil
Pôle pédagogie de l'orientation, communication et partenariats
Affaire suivie par : Adrien FOGLIA
Tél : 01 57 02 65 39
Mél : ce.draio-communication@ac-creteil.fr

Texte adressé à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et messieurs les directeurs de CIO

s/c Mesdames et monsieur les inspecteurs d'académie-directeurs académiques des services de l'éducation nationale de Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Mesdames et messieurs les IA-IPR

Mesdames et Messieurs les IEN-IO/ET/EG

Pour information et valorisation des formations BAC+1 présentes sur et hors Parcoursup, un catalogue recensant les certificats de spécialisation (CS)* et les formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) est disponible à l'adresse suivante :

<https://orientation.ac-creteil.fr/parcours-augmentes-dile-de-france/>

Ce catalogue permet d'accéder à une liste des formations BAC+1 disponibles en Île-de-France par secteur d'activité et par académie.

**Le certificat de spécialisation est le nouveau libellé de diplôme qui remplace la mention complémentaire à compter du 01/01/2025.*

**Pour le recteur et par délégation,
La cheffe de la Délégation régionale académique d'information et d'orientation – site Créteil
Élisabeth BOYER**